

L'APPROCHE LEADER

PRINCIPE 2: L'APPROCHE ASCENDANTE

LES **ACTEURS LOCAUX** PARTICIPENT
À LA **PRISE DE DÉCISIONS**



L'IMPLICATION D'ACTEURS LOCAUX COMPREND

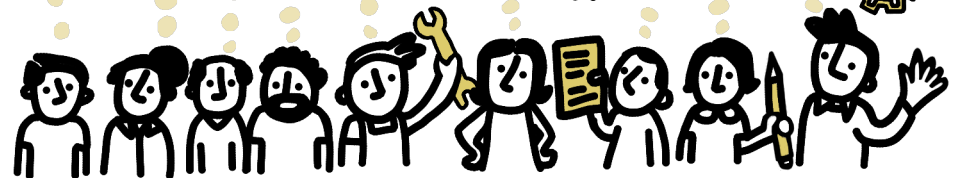
LA POPULATION DANS SON ENSEMBLE

DES GROUPES D'INTÉRÊTS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

DES REPRÉSENTANTS D'INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES

LES PROJETS LEADER DOIVENT ÊTRE ÉLABORÉS

MIS EN ŒUVRE & DE MANIÈRE PARTICIPATIVE



AVEC LA POPULATION

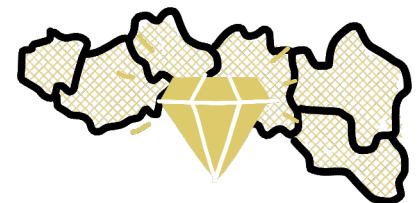
LA POPULATION LOCALE CONSTITUE LE



MEILLEUR EXPERT

EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE



= OUTIL DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



QUI COMPLÈTE LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE

